

## Communiqué de presse

Epinal, le 21 mai 2021

### **#FranceRelance FONDS DE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS DANS LES TERRITOIRES**

#### **Semo-Packaging, entreprise lauréate**

Pour permettre de favoriser la relance de l'industrie française et la compétitivité des entreprises après la crise, dans le cadre du plan « France Relance », a été lancé un fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires, plus communément dénommé « Territoires d'Industrie », doté de 400 millions € sur la période 2020–2022.

Dans les Vosges, ce sont d'ores et déjà 16 entreprises qui sont lauréates à ce titre. Avec l'ambition de maintenir ou créer des emplois, de gagner en compétitivité ou encore de contribuer à la transition écologique et solidaire, ce fonds assure notamment le financement de création ou d'extension de sites industriels et de modernisation d'outils de production.

Parmi ces entreprises, figure Semo Packaging, située à Vecoux, entreprise visitée ce jour par Yves Séguy, préfet des Vosges, accueilli par Mickaël Sire, dirigeant de l'entreprise.

Créée en 2009 et entreprise de première nécessité pendant la crise Covid, la société Semo Packaging » est spécialisée dans la production de films et de sacs en matière polyéthylène, destinés à emballer des produits dans le domaine de l'hygiène tels que le papier toilette, le papier essuie-tout ou encore la fabrication de sacs dans le domaine médical.

Le projet, à hauteur de 2,3 M€, se consacre à l'investissement dans une machine d'impression pour faire face à la croissance de la demande suite à la crise sanitaire. Il permettra de pérenniser la présence de 150 personnes sur le site et de créer 20 emplois.

#### À propos du fonds de soutien aux investissements industriels dans les territoires

Le volet territorial cible les investissements industriels à dimension territoriale susceptibles de démarrer rapidement et ayant des retombées socio-économiques fortes pour le territoire. Pour le volet territorial, un règlement d'intervention dédié précise le cadre d'intervention.

L'appel à projets est ouvert jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2021 à 12 h et jusqu'à épuisement des moyens financiers affectés en 2021. Les acteurs industriels peuvent retrouver toutes informations utiles et candidater à cet appel à projets au lien suivant : <http://relance.projets-territoriaux.bpifrance.fr/>

Pour en savoir plus sur le plan « France Relance » : <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance>

### **Cabinet Bureau de la communication interministérielle**

Tél : 03 29 69 88 88  
Mél : [pref-bci@vosges.gouv.fr](mailto:pref-bci@vosges.gouv.fr)  
[prefet.vosges/@prefet88](mailto:prefet.vosges/@prefet88)

Place Foch  
88026 ÉPINAL Cedex



